Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 MARS 2025

DÉLIBÉRATION N°DEL2025-051

Compte-rendu des décisions prises en application des dispositions de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales
(Assemblées)

522
Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Nombre de membres en exercice	**39**
Nombre de présents	**35**
Nombre de pouvoirs	**3**
Votants	**38**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq mars à dix-neuf heures et une minute, le Conseil municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Étaient Présents
Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Sébastien LEROUX, Mounir CHAKKAR, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMIN, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, Cherif DERBALI, Chantal DESEYNE, François JAGUIN, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Valérie VERDIER-DAUTRÊME, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Jacques ALIM, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Silvia COUSIN, Nelson FONSECA, Yucel KISA, Amber NIAZ, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

Était absente
Fouzia KAMAL

Pouvoirs
Mariam CISSE donne procuration à Pierre-Frédéric BILLET, Christine PICARD donne procuration à Talal ABDELKADER, Josette MARTIN donne procuration à Ratko KLISURA

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur François JAGUIN.

Par la délibération du 13 décembre 2022 et conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a bien voulu déléguer à Monsieur le Maire, certaines de ses attributions.

En application de l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, je vous rends compte des décisions qui ont été prises, dans le cadre de ces délégations.

N° Décision	Objet	Service
DEC2024-212	Concession cimetière N°13433	Citoyenneté
DEC2025-002	Demande de subvention CAF pour le pôle Bâtes	Éducation Enfance Famille
DEC2025-003	Mission d'audit avec la société LEYTON CTR	Urbanisme
DEC2025-004	Convention d'occupation à titre précaire du logement situé n°16 Esplanade Noël Parfait du 1er février 2025 au 31 août 2025	Patrimoine
DEC2025-005	Convention d'occupation à titre précaire du logement situé, 17 A rue Léon Frapié, du 1er février 2025 au 31 août 2025	Patrimoine
DEC2025-008	Mise à disposition d'un local départ en retraite de Madame CHAU-SAUNIER (enseignante)	Éducation Enfance Famille
DEC2025-009	Mise à disposition de la cours de l'école maternelle Alphonse Daudet et Victor Hugo pour l'association AVPDDA tous les mercredis à compter du 19 février au 31 décembre 2025	Éducation Enfance Famille
DEC2025-010	Demande de subvention de 75 235 € auprès de l'Agence de l'eau pour le projet de cour durable de l'école Saint Exupéry.	Contractualisation
DEC2025-011	Demande de subvention de 53 768,32 € dans le cadre du FIPDR pour le financement de l'extension du dispositif de vidéoprotection urbaine	Contractualisation

Par ailleurs la liste des marchés et avenants notifiés est présentée ci-dessous.

Intitulé Marché + lots	Titulaire	Montants	Date de notification + Durée / Délais
2024-17 Service de restauration collective en liaison froide pour la ville de Dreux Lot 1 Scolarité, centre de loisirs (ALSH) et petite enfance	API RESTAURATION	Maxi 3 000 000 € par an	Notifié le 24/01/2025 pour début 01/02/2025 pour 12 mois reconductible 3 fois 12 mois
2024-17 Service de restauration collective en liaison froide pour la ville de Dreux Lot 2 Prestation de fourniture et de service de portage de repas à domicile pour Seniors et/ou personnes en situation de handicap usagers du CCAS de Dreux	VILLAGE METIERS	Maxi 320 000 € par an	Notifié le 24/01/2025 pour début 01/02/2025 pour 12 mois reconductible 3 fois 12 mois

Intitulé Marché + lots	Titulaire	Montants	Date de notification + Durée / Délais
2024-17 Service de restauration collective en liaison froide pour la ville de Dreux Lot 3 Prestations de fourniture de repas et de service en cuisine pour la restauration au sein de la Résidence Autonomie et repas festifs mensuels dans les clubs seniors et la résidence autonomie	VILLAGE METIERS	Maxi 200 000 € par an	Notifié le 24/01/2025 pour début 01/02/2025 pour 12 mois reconductible 3 fois 12 mois
Avenant 11 sur marché 2017-2 Marché d'exploitation des installations thermiques	DALKIA	+ value 4425.89 € HT pour intégration patinoire et Conteville	Notifié le 30/01/2025
PA2437 Location de véhicule de segment B 5 portes pour le CCAS lot 1 pour le SAAD	LEASYS CREDIPAR + MIDI AUTO 28	Maxi 99 000 € HT total	Notifié le 10/02/2025 pour 36 mois
PA2437 Location de véhicule de segment B 5 portes pour le CCAS lot 2 pour le SSIAD	LEASYS CREDIPAR + MIDI AUTO 28	Maxi 90 000 € HT total	Notifié le 10/02/2025 pour 36 mois

Vu le Code général des collectivités territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Pierre-Frédéric BILLET,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- Prend acte des décisions prises en application des dispositions de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales et de la liste des marchés et avenants notifiés.

Le registre dûment signé.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux
le 28 mars 2025

Le Maire,
Conseiller régional,

MAIRIE DE DREUX (EURE-ET-LOIR)

Pierre-Frédéric BILLET

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20250328-DEL2025-051-DE
Date de télétransmission : 28/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025